

Date limite d'annulation

Sans frais : 19/07/2025

SORTIE FAMILLE

CANOË

DIMANCHE 3 août 2025

Cadre réservé au service

Reçu le : à

QF :

Date Règlement :

☐ Espèces

☐ N° Chèque :

☐ CB

Nbres de participations :

Nom	Prénom	Age	Lien de parenté	Nombre adultes	Nombre enfants	Total
						
				X	X	€
				 €	 €	
				=	=	
				 €	 €	

Mail de contact

Téléphone :

Horaires	Déroulé	Remarques
09h45 11h-12h30 12h30-13h30 14h00-17h30 18h30	Heure de RDV au gymnase R Boisramé Visite de Crécy-la-Chapelle Déjeuner Descente en canoë et goûter Retour sur Pontault-Combault	Pique-nique / restauration à la charge des familles. Prévoir une tenue adaptée à la météo ET UNE TENUE DE RECHANGE  Descente non autorisée aux personnes ne sachant pas nager

Tarifs selon le quotient familial :

TRANCHE DU QUOTIENT FAMILIAL	QUOTIENT FAMILIAL	Prise en charge par la Commune en %	TARIF UNIQUE ADULTE / ENFANT
			27,50 €
1	de 0 à 164	40%	16,50 €
2	de 164,01 à 245	40%	16,50 €
3	de 245,01 à 329	40%	16,50 €
4	de 329,01 à 442	40%	16,50 €
5	de 442,01 à 556	40%	16,50 €
6	de 556,01 à 666	40%	16,50 €
7	de 666,01 à 776	35%	17,88 €
8	de 776,01 à 886	30%	19,25 €
9	de 886,01 à 996	25%	20,63 €
10	de 996,01 à 1106	20%	22,00 €
11	de 1106,01 à 1215	15%	23,38 €
12	de 1215,01 à 1324	10%	24,75 €
13	de 1324,01 à 1561	5%	26,13 €
14	plus de 1561,01	0%	27,50 €

Document à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Quotient Familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile

Modes de règlement :

- Chèque
- Espèces
- CB

Personne à prévenir en cas d'urgence
(Ne participant pas à la sortie) :

Autorisations :

☐ Vous autorisez, à titre gratuit, la Mairie de Pontault-Combault à publier les photographies et ou à diffuser les images prises durant la sortie

☐ Vous autorisez la Mairie de Pontault-Combault à vous envoyer sur votre adresse mail, les prochaines informations concernant les sorties familles saison 2023/2024

☐ Vous avez pris connaissance et vous engagez à respecter le règlement intérieur des sorties famille

Le transport est pris en charge par la ville à hauteur de 50%.

Date et Signature :

Sortie organisée par la Ville de Pontault-Combault, sous réserve du nombre d'inscrits requis.